

4° Tous les fidèles sont invités à prier, en famille, à cette même intention, et il est à désirer que ceux qui sont établis dans la ville viennent chaque jour entendre la messe ou du moins faire quelques prières dans l'Eglise qui renferme le tombeau de celui qui fut notre père à tous. Ceux de la campagne feront de même, lorsqu'ils viendront en Ville, pour le marché ou autres affaires.

Sera la présente Lettre lue au prône des Messes paroissiales des Paroisses et des Missions de ce Diocèse, et au Chapitre des Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à St. Hyacinthe, sous mon seing et le sceau du Diocèse, le douze Mai mil huit cent-soixante.



L. Z. MOREAU, Archiprêtre,
Administrateur.